

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 13 août, à 10 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHATAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Madame DECELLE Odile, Maire.

PRÉSENTS : Mmes DECELLE Odile, BRUNET Eliane, TRIBOT Catherine

Mrs BOURGOIN Bruno, BRUNET Lionel, DUQUERROIR Francis, BAUDIFFIER Jacky

EXCUSÉS : Mmes NAIL Patricia et FAÏZ Gaëlle

ABSENTS :

POUVOIR : Mme NAIL Patricia donne pouvoir à Mme DECELLE Odile

Mme FAÏZ Gaëlle donne pouvoir à Mme BRUNET Eliane

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TRIBOT Catherine

DATE DE LA CONVOCATION : 07 août 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : 9

PRÉSENTS : 7

VOTANTS : 9

Délibération n° 2026/39

Autorisation environnementale - Parc éolien Plaine du Nunin - Surin— demande d'avis

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la société **ENERTRAG POITOU-CHARENTES XIV SAS** a déposé un projet de création du parc éolien « **Plaine du Nunin** » sur le territoire de la commune de Surin.

La consultation du public est organisée du 20 mai au 06 août 2026. Le projet prévoit l'implantation de **3 éoliennes de 181** mètres en bout de pale ainsi que d'un poste de livraison électrique. La puissance unitaire est comprise entre **4,2MW et 5,9 MW** selon le modèle d'éolienne qui sera choisi. Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis sur cette demande.

Après présentation des principales caractéristiques du projet, un échange s'engage entre les conseillers municipaux. Les membres du Conseil expriment leur opposition au projet, considérant notamment les incidences paysagères et environnementales ainsi que la concentration croissante d'installations éolienne sur le secteur.

A l'issue des débats, Madame le Maire met la proposition aux voix.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Émet un avis **défavorable** au projet d'installation et d'exploitation du parc éolien « **Plaine du Nunin** » sur la commune de Surin.
- Résultat du vote :
 - Pour : 0
 - Contre : 7
 - Abstention : 2

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

AR Prefecture
Le Maire,
DECELLE Odile

086-218600633-20260813-2026_08_13_39-DE
Reçu le 14/08/2026



Le secrétaire de séance,
TRIBOT Catherine